

## Cotisation syndicale

Le/la soussigné(e), Nom: .....Prénom:..... Numéro d'identification: .....
<b>Organisation syndicale à laquelle vous êtes affilié(e) :</b> <input type="checkbox"/> CGSP SECTEUR CHEMINOTS <input type="checkbox"/> CSC – TRANSCOM <input type="checkbox"/> SLFP GROUPE CHEMINOTS
<i>Veillez cocher le volet A ou B suivant la demande que vous souhaitez introduire</i>
<input type="checkbox"/> <b>Volet A : Demande de prélèvement de la cotisation syndicale sur la rémunération</b>  <input type="checkbox"/> <b>Demande et autorise que :</b>  1) Le montant de la cotisation syndicale en faveur de l'organisation syndicale reconnue ou représentative à laquelle je suis affiliée, désignée ci-avant, soit retenu mensuellement, par HR Rail, sur ma rémunération à partir du mois (*) : ...../20..... Je suis conscient(e) que cette demande ne vaut pas affiliation à l'organisation syndicale précitée.  2) HR Rail communique à mon organisation syndicale, les données nécessaires lui permettant de vérifier que le montant de la cotisation prélevé est correct (**)  3) HR Rail communique, en temps opportun, au service fédéral pension mon appartenance syndicale et ce afin de permettre la continuité de la retenue de cette cotisation syndicale sur ma pension. (**) (***) Je suis conscient(e) que si je souhaite arrêter les prélèvements sur ma pension, je devrai m'adresser au service fédéral pension et informer mon organisation syndicale.  <input type="checkbox"/> <b>Autorise HR Rail, dans ce cadre, à récolter et à traiter mon appartenance syndicale</b> Je suis conscient(e) que sans cette autorisation HR Rail ne pourra effectuer la retenue ni les communications reprises ci-dessus.  <small>(*) la demande reçue après le 15 du mois sera traitée à partir du mois suivant (**) Les autorisations reprises aux points 2 et 3 sont directement et indissociablement liées à l'autorisation de prélèvement mentionnée au point 1 (***) L'autorisation reprise au point 3 ne s'applique que pour les agents statutaires</small>
<i>Le consentement pour le prélèvement, précédemment accordé, peut être retiré à tout moment au moyen du volet B du présent formulaire.</i>
<input type="checkbox"/> <b>Volet B : Demande d'arrêt du prélèvement de la cotisation syndicale sur la rémunération</b>  Demande à HR Rail de stopper les prélèvements sur ma rémunération du montant de la cotisation syndicale en faveur de mon organisation syndicale à partir du mois (*) de : ...../20..... Je suis conscient(e) que l'arrêt des prélèvements sur ma rémunération n'a pas d'incidence sur mon affiliation. Je devrai prendre personnellement contact avec mon organisation syndicale pour définir avec elle une autre modalité de paiement ou lui faire part du souhait de mettre fin à mon affiliation <small>(*) la demande reçue après le 15 du mois sera traitée à partir du mois suivant</small>
Date: ...../...../20.....  Signature: .....
<small>Vos données sont strictement traitées, par HR Rail, dans le cadre de la gestion du prélèvement de votre cotisation syndicale. Vous trouverez de plus amples informations concernant le traitement de vos données à caractère personnel et l'exercice de vos droits dans la déclaration sur le respect de la vie privée disponible sur le site intranet de HR Rail.</small>